Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 05 décembre 2011
N° CERTA-2011-AVI-670

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Adobe Flex

Gestion du document

Référence	CERTA-2011-AVI-670
Titre	Vulnérabilité dans Adobe Flex
Date de la première version	05 décembre 2011
Date de la dernière version	–
Source	Bulletin de sécurité Adobe apsb11-25 du 30 novembre 2011
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Injection de code indirecte à distance.

2 Systèmes affectés

– Applications écrites en utilisant Flex SDK 3.x et 4.x.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans l'outil de développement Flex d'Adobe conduit à la production d'applications vulnérables à de l'injection de code indirecte à distance.

4 Description

Une vulnérabilité est présente dans l'outil de développement Adobe Flex. Des fichiers au format Flash (extension SWF) dans les application Flex créées avec cet outil permettent à un utilisateur malveillant de réaliser de l'injection de code indirecte à distance (XSS).

5 Solution

Il convient de :
- mettre à jour Adobe Flex ;
- reconstruire les applications développées avec les versions vulnérables.

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Adobe apsb11-25 du 30 novembre 2011 :
  http://www.adobe.com/support/security/bulletins/apsb11-25.html
- Référence CVE CVE-2011-2461 :
  http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2011-2461

Gestion détaillée du document

05 décembre 2011 version initiale.